

droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



N° 419 - Avril 83 - 4 F

ISSN 0012-6411

Après l'interdiction des relations sportives avec l'Afrique du Sud

LE GOUVERNEMENT français a pris une décision d'une importance exceptionnelle en interdisant aux équipes nationales et aux équipes des clubs affiliées aux différentes fédérations sportives françaises d'entretenir des relations avec les équipes d'Afrique du Sud liées au système d'apartheid.

La France n'apportera plus, par le biais des échanges sportifs, une caution morale au régime esclavagiste sud-africain.

L'Afrique du Sud aujourd'hui est le pays des populations déportées, des familles brisées, des enfants sous-alimentés, interdits

(suite page 4)

4-5 juin ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MRAP

APRES de longues hésitations sur le lieu : Paris (encore !...) ou province, c'est la proche banlieue de la capitale qui a rallié les suffrages, et spécialement les suffrages... des provinciaux !

Qu'est-ce qu'une Assemblée générale ?

Nous l'identifierons par ses... différences...

— A la différence du Congrès, réuni tous les trois ans, l'Assemblée générale — statutaire — doit avoir lieu tous les ans.

— Seconde différence : au Congrès, les votes sont réservés à des délégués, dûment mandatés, au prorata du nombre de membres des Comités ou des Commissions qu'ils représentent. A l'Assemblée générale, tous les membres votent. Ils peuvent être présents personnellement ou donner pouvoir à un autre membre. Vous trouverez ce pouvoir, en coupon détachable, à la page 8.

Le Bureau national du 9 avril a cependant précisé, afin d'éviter toute ambiguïté, que pour participer à l'Assemblée générale, les nouveaux

adhérents de 1983 devront avoir adhéré avant le 31 mars, et ceux des années précédentes avoir renouvelé leur cotisation avant le 15 mai.

Deux grands thèmes

Le MRAP : pour quoi ? Place, objectifs, stratégie dans la France de 1983.

Le MRAP : comment ? Structures, fonctionnement, moyens d'actions.

Le premier thème sera introduit par Albert Lévy, le second par Alain de Goer, de Clermont-Ferrand, membre du B.N.

Des élections complémentaires au Bureau national. Pourquoi ?

Plusieurs régions ou Commissions n'ont pas le nombre de représentants prévus (3 délégués + 3 suppléants par région, 2 + 2 pour les départements de la région parisienne et les Commissions)

— soit qu'ils n'aient pu être pourvus au dernier Congrès,

— soit que les élus n'aient pu assumer leur fonction au Bureau national depuis janvier 1982.

Assurer une présence régulière au Bureau national est une condition de la vie démocratique du Mouvement. Depuis le début de cette année, les

finances ne sont plus un obstacle, puisque les déplacements peuvent être remboursés grâce au prélèvement de 10 % sur les cotisations. Ne se pose-t-il pas une question de bonne coordination entre les titulaires et leurs suppléants ?

Enfin, n'oublions pas le samedi, à 20 h 30, la soirée culturelle, et l'exposition réalisée par le Comité de Clermont-Ferrand sur le racisme, l'histoire et la science.

Est-il besoin de lancer l'appel ?

Venez nombreux, les 4 et 5 juin ! ■

N.B. — 1) Pour participer ou se faire représenter, renvoyer avant le 20 mai le bulletin de la page 8.

2) Hébergement et déplacement.

Les participants venant d'autres régions pourront être hébergés soit par des militants de la région parisienne, soit dans des Auberges de Jeunesse.

Il est demandé de toute urgence aux participants souhaitant être logés et aux amis pouvant en loger, de se faire connaître au secrétariat (demander Mireille).

Pour les participants voyageant en chemin de fer, une réduction de 20 % sur les tarifs normaux sera demandée. Se faire connaître, là encore, très rapidement.

(voir en page 8 le déroulement)

**AVEZ-VOUS RÉGLÉ
VOS CARTES 83 ?**

Dans les comités

● **Melun** : Assemblée générale du Comité local le 14 avril. Permanence du MRAP à Dammarie-les-Lys le deuxième lundi de chaque mois de 18 h à 20 h, Maison des associations. Rencontre avec l'Amicale des Tunisiens à la suite de l'intervention du Comité pour les régularisations.

● **Belfort** : Constitution d'un Comité local le 1^{er} avril.

● **Massy (91)** : Plainte contre des affiches néo-nazies posées dans la nuit du 13 au 14 mars.

● **Montpellier** : le Comité local soutient les résidents du foyer Sonacotra pour obtenir des négociations avec la direction.

● **Nancy** : une plainte est déposée après des inscriptions de caractère raciste à la faculté des Sciences le 21 mars. « **Histoires d'ailleurs** » racontées aux élèves des écoles maternelles et primaires.

● **Toulon** : le 29 mars, le « **Collectif varois des libertés** » riposte après la contre-manifestation violente de la droite et de l'extrême-droite devant le monument aux morts le 19 mars.

● **Mont-de-Marsan** : Un colloque est organisé avec les élèves du CEG de Laboulieyre le 18 mars. Exposition et débat sur le nazisme à la manifestation de la FCPE et stand important (livres, affiches, « **Différences** »...).

● **Limoges** : 12 mars, fête de l'Amitié entre les peuples.

● **Morlaix** : en mars, un montage suivi d'un débat sur le MRAP, au centre social de Kerovrien.

● **Clermont-Ferrand** : Elaboration d'un P.A.E. (Projet d'Action Educative) sur l'immigration en Auvergne, avec le MRAP et les Clubs Unesco au lycée J.-d'Arc. Rencontre à l'école d'assistantes sociales sur le thème « **La famille immigrée** » ; sont abordés les problèmes administratifs, la santé, la scolarisation.

● **Nantes** : Le Comité local, avec une vingtaine d'organisations, a organisé une série de soirées d'information sur le problème palestinien, avec une expo-photo pendant une quinzaine de jours au Centre d'information de la jeunesse. Conférence de Monseigneur Capucci, archevêque de Jérusalem.

● **Bordeaux** : De nombreuses actions dans la région bordelaise, dont la dénonciation d'un tract distribué avant le premier tour des municipales. Le 29 mars, soirée anti-apartheid sur le campus. Une « **Semaine du film antiraciste** » est envisagée en avril.

● **Val-de-Marne** : Avec l'aide du Conseil général, deuxièmes « **Journées cinématographiques contre le Racisme et pour l'Amitié entre peuples** » du

16 mars au 27 mars dans quatorze villes du 94. Débat après chaque film, douze pays représentés.

Les municipales

● **Marseille** : Constitution d'un groupe de travail pour l'élaboration de documents contre le racisme. Appel entre les deux tours pour dénoncer la campagne de haine et de violence de la droite.

● **Nantes** : Huit organisations dont le MRAP s'élèvent contre la diffusion d'un tract raciste dans les H.L.M., à la veille du premier tour.

● **Mantes-la-Jolie** : Le Comité local analyse la complaisance de la droite à l'égard des racistes, et dans la politique de la gauche, des progrès incontestables, même si des réserves s'imposent.

La journée du 21 mars

● **Roubaix** : Contacts avec les inspecteurs de l'Enseignement primaire et les maires-adjoints responsables de l'Education pour des initiatives autour de la **Journée contre toutes les discriminations raciales**. Débat dans un C.E.S. de Tourcoing, et avec une radio libre. Tenue de deux permanences publiques au marché le 19 et le 20 mars. Exposition sur l'apartheid et présentation des affiches contre l'apartheid, dont la presse locale a rendu compte.

● **Dijon** : Trois minutes à FR3. Conférence d'Annie-Marie Goguel, « **Les réformes en Afrique du Sud : fin ou modernisation de la domination raciale ?** »

● **Melun** : Présence sur le marché le 21 mars. Emission d'une heure à « **Radio-Seine** ». Projection d'un film contre l'apartheid : « **Des générations de résistants** » et débat avec un membre de l'A.N.C.

● **Argentan, Rennes** : Exposition et débat avec Annick Jacquelin et Norbert Addad : « **L'évolution du statut des Juifs à travers l'histoire de France.** »

● **Villeurbanne** : Soirée-débat avec une centaine de personnes avec projection du film « **Sacco et Vanzetti** » avec témoignage sur le recrutement de la main-d'œuvre italienne après 1914-1918 et l'actualisation du débat en faisant référence aux rapports entre pays d'origine et pays d'accueil.

● **Manosque** : Conférence - débat avec Hubert Gerbeau, maître-assistant de Faculté, sur le thème : « **Histoire et évolution du racisme.** » La discussion aborda le racisme au plan national et local. M. Gerbeau dédicaca son roman, *Swedjana*, à la fin de la réunion.

● **Ajaccio** : Fête le dimanche 20 mars : de la musique, des films, des débats avec René Mazenod, secrétaire national, qui a rencontré M^{me} Vallé, chargée de mission pour la Corse auprès du secrétaire d'Etat aux Immigrés.

● **Vitry** : Projection au théâtre de J. Vilar devant 250 lycéens de « **La dernière tombe à Dimbaza** ». Décision de jumeler le lycée avec l'école de l'A.N.C. et pétition contre la tournée de l'équipe de France de rugby en Afrique du Sud.

● **Nancy** : — 18 mars, « **Ragtime** » de M. Forman. Invités du jour au journal de FR3 à 19 h 30.

— 19 mars, inauguration de l'exposition « **Quinze artistes contre l'apartheid** ».

— 20 mars, 9 h 30-11 h 30, émission à Radio Lorraine : « **Vivre à Nancy quand nos ancêtres ne sont pas Gaulois** » ; débats, témoignages et musiques du monde.

● **Mont-de-Marsan** : 22 mars, débat à Radio-Marsan durant deux heures sur le thème « **Mon voisin, l'étranger** ». Nombreux appels sur l'antenne.

● **Limoges** : Du 16 au 22 mars, un semaine du cinéma du Tiers-Monde (cinq pays) avec cinq organisations. Débat le 18 mars avec George Pau-Langevin, vice-présidente du MRAP. Plus de 2 000 personnes à la fête de l'Amitié le 12 mars : dix heures de rencontres, d'échanges, une tour de Babel de l'amitié.

● **Issoire** : Du 28 mars au 1^{er} avril, projection du film « **Laager** » dans les établissements scolaires. Présence du MRAP à une soirée internationale organisée par la J.O.C. Le Comité local a une émission mensuelle sur une radio locale.

● **Besançon** : Conférence d'Albert Jacquard au Théâtre municipal le 21 mars : « **Notre regard sur l'autre : l'apport de la génétique.** »

● **Gray** : Journée contre l'apartheid le 21 mars avec Néo Mnumzana, délégué de l'A.N.C. qui a animé trois débats autour d'un film. René Mazenod, secrétaire national, a assuré une conférence au C.E.S. le 24 mars.

Le terrorisme raciste

● **Marseille** : Appel à participer à la manifestation de protestation organisée le 15 mars, après la bombe du quartier de la Cayolle qui a fait deux jeunes victimes, dont une est morte. Une large manifestation unitaire contre tous les racismes a eu lieu en avril, ainsi qu'une Journée antiraciste, le 7 mai, au théâtre et sur la place de Lenche, pour proposer une Commission extra-municipale sur la **Cohabitation des communautés** s'attaquant à la ségrégation à l'école, dans le logement, dans la culture, etc.

● **Toulon** : Manifestation le 29 mars en riposte aux provocations fascistes du 19 mars au monument aux morts. Plus d'un millier de personnes.

LE GHETTO DE VARSOVIE

LE 19 avril, c'était le quarantième anniversaire de la révolte glorieuse du Ghetto de Varsovie, la première insurrection populaire dans l'Europe occupée par les nazis. Cette date a été marquée, en France, par diverses célébrations.

A Paris, Pierre Paraf, président d'honneur du MRAP, a pris la parole le dimanche 24 avril à la Bourse du Travail, au meeting, suivi d'un spectacle, organisé par l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide, avec le soutien de nombreuses personnalités. Plusieurs membres de la direction du MRAP étaient présents : Charles Palant, vice-président, Albert Lévy, secrétaire général, Alexandre Chil-Kozlowski, secrétaire national, Pierre Krausz, membre du Bureau national, responsable de la Commission « anti-sémitisme et néo-nazisme ».

A travers la France, sur proposition des Comités locaux du MRAP, maintes municipalités ont pris des initiatives en vue de commémorer ce soulèvement héroïque.

Plusieurs ont décidé une cérémonie au monument aux morts ; d'autres ont donné leur accord de principe pour attribuer à une rue ou un square le nom des « Insurgés du Ghetto de Varsovie » ; d'autres enfin annoncent une stèle ou une plaque commémorative. Nous rendrons compte au fur et à mesure des manifestations prévues.

Une exposition, des films

Pour que se poursuive jusqu'à la fin de l'année l'information sur ce que fut le Ghetto de Varsovie et comment les combattants juifs tinrent en échec pendant plusieurs semaines la machine de guerre hitlérienne, le MRAP propose à ses Comités locaux et aux associations intéressées une exposition de photos, ainsi qu'une série de films, dont la projection peut être suivie de débats. ■

Renseignements au MRAP, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris. Tél. 806.88.00.

LE RACISME EN JUSTICE

● **Les municipales... encore et toujours.**

— A Annecy, un nouveau parti politique : l'Union pour le Respect et le Droit des Français. Tout le monde a deviné son programme : « L'étranger s'installe, encaisse, s'en va et ne paie pas, fournisseurs, charges sociales, etc. le Français reste, et paie, lui ! » Le dossier a été transmis à l'un de nos avocats anneciens.

— La plate-forme électorale de J.M. Le Pen évoque avec insistance la prétendu « invasion étrangère ». Le 29 mars, le MRAP a déposé plainte (contre l'instruction déjà engagée par le Parquet de Paris, voir D. et L. de mars).

— Le programme de la liste Marseille-Sécurité a été soumis à l'un de nos avocats.

● **Un tract du Club Charles Martel** avait été distribué à Romans le 15 mai 1982. Voici un de ses passages éloquentes : « L'insécurité ne se solutionnera pas par la multiplication des policiers, mais par l'expulsion par tous les moyens de ces envahisseurs crasseux qui, après avoir massacré dans toutes nos ex-colonies, viennent ici nous piller et mendier leur pitance. » Une instruction est ouverte à Paris et le MRAP, assisté de M^e Nicole Rein, s'est constitué partie civile.

● **L'affaire Faurisson** (suite) : la première Chambre de la Cour d'Appel de Paris rend son arrêt le 26 avril.

EN BREF... EN

● Lettres et communiqués

— Le 22 mars, un communiqué de presse signale que la délégation du MRAP à l'ambassade d'Afrique du Sud, le 21 mars, n'a pas été reçue.

— Une lettre de protestation est envoyée à M^{me} Michèle Cotta contre le fait que le MRAP n'ait pu se faire entendre à la télévision pour la Journée internationale contre le racisme. Une entrevue est proposée avec une délégation du Bureau national.

● Médias

— 23 mars, à Radio Beur, sur la montée du racisme en France (R. Mazenod).

— Radio Fréquence-Libre souhaite la participation du MRAP, du 18 au 23 avril, pour une semaine antiraciste, en duplex avec des radios de province (Marseille, Lyon, Lille, Nantes).

— 14 avril : conférence de presse à la Maison de la Radio : le MRAP, « Différences » et Radio France Internationale présentent le concours international de dessins d'enfants, qu'ils lancent ensemble.

● Débats et expositions

— 25 mars, exposition sur les Indiens d'Amérique du Nord au CES d'Épône (Yvelines) avec animation de Robert Pac. Film et débat sur les Indiens, à la CAS EDF-GDF de Paris-15^e.

— 13 avril, dans le cadre du 2^e Festival international de cinéma juif, le film sur les Tsiganes « Kriss Romani » d'Alain Schmidt, est présenté à la FNAC du Forum des Halles. Débat avec participation de B. Bary.

— 17 avril, le MRAP participe à la table ronde sur le soulèvement du ghetto de Varsovie et son impact, organisée au Sénat, par le Centre de Documentation juive contemporaine, le CRIF et la section française du Congrès juif mondial.

● « Notre Europe ». Fredriksen et Domino seront traduits le 27 avril prochain devant la 17^e Chambre correctionnelle de Paris. Le premier, en qualité de journaliste, est poursuivi pour incitation à la haine raciale ; le second, directeur de la publication *Notre Europe* est inculpé également de provocation à la haine raciale et en outre de diffamation et apologie des crimes de guerre.

Le MRAP, qui s'est constitué partie civile, sera représenté par M^{es} Rappaport et Ryterband.

● **Un tribunal partisan de « l'humour libre » !**

« Je suis un Arabe heureux »... Nous avons déjà mentionné cet article de *Beaune-Information*, paru le 6 novembre 1982, et contenant des morceaux de cette veine : « Il y a deux ans que je suis en France, je n'ai toujours pas de travail, mais je touche toujours le chômage. Aïcha est complètement guérie, elle a fait un cinquième gosse. Ça fait gagner encore plus de sous comme ça. »

Le 22 mars dernier, sur poursuite du Parquet et constitution de parties civiles du MRAP, de la Ligue des Droits de l'Homme et de la Licra, l'affaire était appelé devant la 3^e Chambre correctionnelle de Dijon.

Le tribunal, considérant que « l'article incriminé tend à démontrer qu'un certain nombre d'immigrés apprécient leurs conditions de vie en France,

opinion librement exprimée qui s'oppose au courant de pensée selon lequel l'immigré est la victime de la société à laquelle il cherche à s'intégrer », les faits constitutifs du délit ne sont pas réunis. Le directeur de la publication a donc été relaxé... Appel a été interjeté de cette décision.

● **L'Œuvre Française condamnée à Bapaume** : une diffusion massive de tracts racistes qui provoquaient la discrimination raciale, une plainte du Comité Local d'Amiens, et le 29 mars dernier, le responsable de la Fédération de l'Aisne et de la Marne de l'Œuvre Française, Georges Cordelette, a été condamné par le Tribunal correctionnel de Bapaume à une amende de 10 000 F et à 1 F de dommages et intérêts au MRAP.

D'autres plaintes ont été déposées contre cette organisation. ■

LIBEREZ LES MILITANTS ANTIRACISTES D'AFRIQUE DU SUD

Voici le texte de l'appel lancé par 200 personnalités du monde littéraire et artistique à l'occasion de la journée 21 mars

EMPRISONNE en Afrique du Sud, Nelson Mandela est le plus ancien prisonnier politique du monde.

Son crime : lutter pour que les hommes et les femmes de son pays, quelles que soient leur couleur, leur origine ou leur croyance, puissent s'exprimer librement et soient considérés comme des êtres humains ; que les artistes de son pays, l'Afrique du

Sud, puissent communiquer sans barrière raciale.

La politique discriminatoire d'apartheid entrave le développement culturel de ce pays. Ecrasés par la censure de l'apartheid, les musiciens, chanteurs, danseurs, peintres, sculpteurs, acteurs, écrivains... ne peuvent diffuser leurs œuvres chez eux, parmi le public qui les inspire et la société qui les a formés.

Nous, gens de théâtre et de cinéma, plasticiens et écrivains, musiciens et chanteurs... demandons la libération de Nelson Mandela et nous déclarons solidaires de son combat contre le racisme.

Le peuple sud-africain aussi a droit à la liberté, à l'égalité et à la fraternité. Que des voix se joignent aux nôtres et s'élèvent pour l'encourager et l'aider.

Signatures :

Sophie AGACINSKI, Danielle AJORET, Nadine ALARI, Jean-Max ALBERT, Sara ALEXANDER, Mohamed ALKAMA, Yves ALLEGRET, Gilbert AMY, Pierre AREZKI, Avigdor ARIKHA, Béatrice ARNAC, Eduardo ARNOYO, Arianne ASCARIDE, Maurice ATTIAS.

Jean BABILEE, Ricard BALIARDO (Manitas de PLATA), Simone de BEAUVOIR, René BELLETO, Héléne BELLETO, Yannick BELLON, Jean BENGUIGUI, Maurice BENIN, BEN ZIMET, Michèle BERNARD, Jacques BERTIN, Juliet BERTO, Hector BIANCIOTTI, Charles BITSCH, Albina du BOIS-ROUVRAY, Alexandre BONNIER, Bernard BORGEAUD, Juliette BRAC, Michel BULHER, Pierre BURAGLIO.

Georges CAIFFA, Renaud CAMUS, Patrick CATALIFO, André CHAUMEAU, Edmonde CHARLES-ROUX, François CHAUMETTE, CLAIRE, Georges-Emmanuel CLANCIER, André CLAVEL, Henri COLPI, Alain CORNEAU, Marcel CUVELIER.

Rosaline DAMAMME, Eva DARLAN, Jean-Claude DARNAL, Jacques DEBARY, Colette DEBLE, Didier DECOIN, Régine DEFORGES, Michel DEGUY, Hugo DEMARCO, Bill DERAIME, Marc DEVADE, Michel DEVILLE, Jean DIDERAL, Pierre DOUGLAS, Meno DRAY, Jean DREVILLE, Henri DUTILLEUX.

EI KEBIR, Marianne EPIN, Claude EURARD, Charles EWANJE, Maurice FANON, Jean-Paul FARRE, Jean-Claude FAUSTINO, René FERET, Anouk FERJAC, Jean-Michel FOLON, Laure FORESTIER, Suzanne FORESTIER, Rémo FORLAMI, Brigitte FOSSEY, Alain FRANCK, André FRANÇOIS, Joël FREMIOT.

Gabriel GARRAN, Jeanne GATARD, Jean-Pierre GIACOBACCI, Damien GIL, René GILSON, Suzel GOFFRE, Louis de GRANDMAISON, François REMY, Henri GUEDON, Sonia GUEDON.

Yves HAGUENAUER, Clément HARARI, Liliane HARARI, Bernard HEIDSIECK, Eléonore HIRT, Jean HUMENRY, Joris IVENS, Jarko JOVANOVIC-JAGDINO, Pierre JALLAUD, Liliane de KERMADEC, Joël KERMARREC.

Micheline LABORET, Gilbert LAFAILLE, Jean LAHOUGE, Philippe LANGLOIS, Bernard LAVALETTE, Annie LAURAN, Claude LELOUCH, Alain LESTIE, Evelyne LEVY, Robert LIENSOL, Louis LIPPENS, Michaël LONSDALE, Marceline LORIDAN.

Colette MAGNY, Robert MANTHOULIS, Alexis MANUEL, Denis MANUEL, Igor MARKEVITCH, Jean MARTINELLI, Jean MAZEAUFROID, Albert MEMMI, Vicky MESSICA, Gratien MIDONET, Claude MILLER, Silvia MONFORT, Arno MUNSTER, Robert MURZEAU.

Louis NAVARRE, Carlo NELL, Bernard NOEL, Philippe NOEL, Philippe OGOUZ, Claude OLLIER, Jean-Luc PARANT, Béatrice PARENT, Rémy PENARD, Jean-Claude PENNETIER, Etienne PERIER, Gilles PERRAULT, André PIAZZA, Claude PICARD, Claude PIEPLU, Roger PIGAULT, Ernest PIGNON-ERNEST, Mario PILAR, Claude PINOTEAU, Bernard PISANI, Vladimir POZNER, Eric PRAT, Micheline PRESLE.

Jean-Pierre RAMBAL, Sady REBBOT, Claude REVA, Jean RICARDOU, Emmanuelle RIVA, Cyril ROBICHEZ, Maurice ROCHE, Jean-Henri ROGER, Anny ROMAND, Jean ROUSSELOT, Liliane ROVERE, Pascale ROZE.

Rachaël SALIK, Pierre SANTINI, Catherine SAUVAGE, Catherine SAUVAL, Pierre SCHAEFFER, Coline SERREAU, Gilles SERVAT, Mario Rui SILVA, Claude SIMON, Michèle SIMONET, Francesca SOLLEVILLE, Madeleine SOLOGNE, José STEINER-SCHNEIDER.

Pierre TABARD, Hubert-Félix THIEFAINE, Gérard TITUS-CARMEL, TOBAS, Louis TOMASELLO, Annie TRESGOT, Igor TYCZKA, Jean VALERE, Vincent VALLIER, Christian VANDER (MAGMA), Stella VANDER (MAGMA), Victor VASARELY, Joan Pau VERDIER, Howard VERNON, Gilles VIGNEAULT, Jacques VILLERET, Michel VITOLD.

Isabelle WALDBERG, Charlotte WALIER, Eliane WARGNIER-BOYER, Iannis XENAKIS, Françoise XENAKIS, Mâhi XENAKIS, Jaume XIFRA, Jean-Pierre YVARRAL, Marcel ZANINI, Dominique ZARDI, Lucky ZEBILA.

Sports et Apartheid

(suite de la page 1)

d'école, interdits de santé, de joie. C'est le seul Etat au monde qui affirme son racisme dans sa Constitution et dans son organisation sociale. C'est le pays où la population blanche bénéficie du plus haut niveau de vie, alors que la peste, le choléra, les maladies endémiques de la misère frappent la population noire. C'est un pays dont l'armée agresse les Etats voisins, dont la police assassine les antiracistes.

Des centaines de militants croupissent dans les geôles sud-africaines. Parmi eux, Nelson Mandela, président de l'African National Congress (A.N.C.), le plus ancien prisonnier politique au monde. Six autres militants de l'A.N.C., menacés de pendaison, peuvent être sauvés grâce à notre action.

Il reste aujourd'hui beaucoup à faire contre l'apartheid. Le MRAP attire l'attention de l'opinion française sur l'accroissement des échanges économiques avec l'Afrique du Sud et notamment sur la vente d'instrumentation perfectionnée, la cession de licences dans des technologies de pointe, la collaboration des techniciens français à la mise au point de fabrications d'armes et de matériels de combat. Une première centrale nucléaire est construite à Koeberg par la France, et il est question d'en livrer une seconde, voire une troisième.

De même, les grandes sociétés françaises (notamment Renault, Framatome, Les Charbonnages de France, etc.), les banques nationalisées, les organismes de recherche tels que le CNRS, devraient interrompre leurs relations avec ce régime terroriste d'un autre temps.

Le MRAP appelle les antiracistes, les démocrates, à soutenir son combat pour une société sud-africaine démocratique, où Noirs et Blancs auraient les mêmes droits et les mêmes devoirs. ■

Paris, le 9 avril

LES DISCRIMINATIONS AU JAPON

UNE CONFERENCE internationale contre la discrimination s'est tenue au Japon du 2 au 8 décembre 1982 avec la participation d'Albert Lévy, secrétaire général du MRAP et de représentants d'organisations antiracistes de différents pays : Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, Inde, Philippines. On notait également la présence de M. José Ingles, président du comité des Nations Unies, chargé de veiller à l'application de la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Cette conférence était due à l'initiative de la Ligue de Libération des Burakumin — les buraku étant les

ghettos dans lesquels vivent encore un grand nombre de citoyens japonais, les Burakumin issus des catégories « hors caste » existant au temps de la féodalité, auxquels se sont jointes, au cours des âges, les populations les plus défavorisées. La situation d'autres minorités discriminées au Japon a été également évoquée : les Coréens, les Chinois, les originaires d'Okinawa ainsi que le cas particulier des victimes des bombardements nucléaires d'Hiroshima et Nagasaki et leurs descendants.

Albert Lévy a pris la parole au cours de deux symposiums : l'un, à Osaka, consacré aux Burakumin, l'autre à Tokyo sur la lutte contre les discrimina-

tions dans les différents pays représentés.

Il est, par ailleurs, intervenu au cours d'un meeting de solidarité internationale qui a eu lieu à Kokoura.

A l'issue de la conférence, une résolution et un appel ont été adoptés. Ils se prononcent en faveur de mesures des gouvernements concernés pour la mise en œuvre des textes de l'O.N.U. condamnant les discriminations afin d'établir l'égalité entre tous les groupes humains sans distinction d'origine. ■

N.B. — Un dossier sur les minorités du Japon paraîtra dans un prochain numéro de « Différences ».

Deux expositions contre l'Apartheid

● L'apartheid, le dos au mur

Le MRAP a réalisé sous ce titre une exposition internationale d'affiches contre l'apartheid, avec le concours du Musée de la Publicité, à Paris, où elle a été présentée plus d'un mois en décembre et janvier derniers, sous le patronage des ministres des Relations extérieures et de la Culture. C'est M. Jack Lang qui l'a inaugurée.

Elle a ensuite été présentée, en février, à l'Assemblée européenne, à Strasbourg, au moment où s'y déroulait un débat sur l'Afrique du Sud. A l'inauguration étaient présents de nombreux députés européens. L'un d'eux, M. Jacques Denis, a pris la parole, ainsi que le représentant du Comité du MRAP du Bas-Rhin, M^e Wagner. Le président de l'Assemblée s'était associé par un message à cette initiative.

Cela — est-il besoin de le souligner ? — n'était pas du goût de tout le monde. Une affiche a été maculée pendant la nuit précédant l'inauguration. Au cours d'une séance de l'Assemblée, un député du Mouvement Libéral, M. Beyer de Ryke, a interpellé le président : « Nous ne pouvons accepter, a-t-il déclaré, que l'on exerce une pression sur nous pour influencer sur nos travaux, pression qui émane d'un groupement qui, à ce que je sache, ne représente pas encore l'ensemble de la population. »

En fait, cette mauvaise humeur reflète la répugnance de la majorité de l'Assemblée européenne à condamner clairement l'Afrique du Sud et surtout à prendre des mesures efficaces contre l'apartheid : ce fut évident au cours du débat.

A l'O.N.U., au contraire, la majorité de la communauté internationale appelle à des sanctions contre le régime de Prétoria. Le catalogue de l'exposition du MRAP (qui comporte une édition en français et une en anglais) s'ouvre sur un message de M. Maitama-Sule, président du Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid.

L'exposition a été présentée deux semaines au siège de l'O.N.U., à New York, à partir du 21 mars à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Maintenant, elle va circuler en France et dans divers pays européens.

Renseignements au MRAP, 89, rue Oberkampf - 75011 Paris. Tél. 806.88.00.

● Peintres du monde contre l'apartheid

Par ailleurs, quinze peintres de renommée mondiale ont réalisé des affiches contre l'apartheid, qui ont été exposées dans cent villes de France, le 21 mars, le plus souvent sous l'égide et avec le concours du MRAP. ■

On peut acquérir ces affiches (1) à Différences, 89, rue Oberkampf, 75011 Paris, au prix de 60 francs l'une (plus 10 francs de frais d'envoi).

(1) Elles sont toutes reproduites en couleurs dans le numéro d'avril de Différences. Leurs auteurs sont :

Arman, Cremonini, Santjes, Lam, Lebrocgy, Le Parc, Lichenstein, Lucebert, Pignon-Ernest, Rauschenberg, Rebeyrolle, Saura, Tapies, Tilson, Vostell.

L'intelligence gaspillée. Inégalité sociale, Injustice scolaire,

de Michel Schiff

« Notre étude met en évidence le fait que, avant de s'interroger sur d'éventuelles différences génétiques entre individus ou autres groupes sociaux, il convient de faire d'abord disparaître les limitations considérables du développement intellectuel qui sont le résultat de facteurs sociaux. » « C'est tout, et c'est déjà beaucoup », ajoute l'auteur, citant une conclusion de l'étude qu'il a menée en collectif sur *Enfants de travailleurs manuels adoptés par des cadres* (PUF - 1981), et dont l'analyse constitue un des chapitres particulièrement convaincants de ce livre tonique et nécessaire.

Tonique, car il démonte les erreurs de logique et de méthode de tous ceux qui ont cherché à se parer d'arguments pseudo-scientifiques pour revivifier les vieilles théories racistes de l'organisation sociale. Et c'est souvent avec effarement que le lecteur découvrira dans quelles conditions ont pu être biaisées (voire inventées de toutes pièces) des enquêtes reprises à grand fracas par les médias.

Ce seul aspect du livre en fonderait la nécessité, mais l'auteur, comme le note Albert Jacquard dans sa préface, y met en évidence « l'incroyable gâchis du potentiel intellectuel collectif, entraîné par notre système de sélection-élimination ». Certains, qui y chercheraient des recettes toutes faites, seront déçus, car tel qu'il est, ce livre est un appel, dans un langage clair et abordable, à ce que tous se saisissent du problème de l'école et fassent avancer des propositions nouvelles. ■

Ed. Le Seuil. Prix : 69 F.

La Trésorerie d'un Comité local

MRAP	Part du comité local	Part du siège
Adhésions quel qu'en soit le montant *		
Dons	20 %	70 %
Badges	30 %	70 %
Affiches	1/3	2/3
Bons de soutien vendus à des personnes extérieures au fichier	50 %	50 %
Subventions	50 % inférieur ou égal à 150 F totalité de la somme. Supérieur à 150 F : 150 F + 50 % du reste. Vous pouvez garder la totalité des subventions destinées à des opérations ponctuelles (semaine du cinéma, expo...) mais vous nous reverserez alors 50 % du bénéfice.	50 % 50 % sur la somme dépassant 150 F
DROIT ET LIBERTE		
Abonnements Droit et Liberté	30 %	70 %
Droit et Liberté, vente au numéro	50 %	50 %
Livres, Cahiers, Editions D.L.	20 %	80 %
Livres, autres éditions	10 %	90 %
DIFFERENCES		
Abonnements à Différences	10 Frs si abonnement est égal ou supérieur à 150 F	le reste
Vente de Différences au numéro à 14 F	3 F	11 F
Ventes de Différences à un prix promotionnel	20 %	80 %

* 10 % du montant des adhésions à reverser à Alain de Goer, 6, allée des Volcans, 63170 Aubière, directement si possible, sur le CCP 129 68 C Clermont-Ferrand, pour payer les frais de déplacement des membres du Bureau national.

LE TRAVAIL DU TRESORIER

— Dès que le comité est déclaré, ouvrir un compte bancaire ou postal au nom du Comité le plus vite possible. Prévoir au moins deux signatures de membres du comité (et une ou deux signatures de membres du National — président, secrétaire général... — en cas de disparition subite du comité);

— tenir un cahier de caisse et de banque;

— mettre à jour le fichier des adhérents et abonnés;

— transmettre au National la part lui revenant;

— suivre les stocks de matériel prélevé au siège et régler les factures correspondantes;

— faire les demandes de subvention;

— veiller à l'envoi des relances d'adhésion et d'abonnement;

— envoyer chaque année un bilan des finances du comité à la trésorière nationale.

LE MATERIEL NECESSAIRE

— un simple cahier pour détailler les recettes et les dépenses ouvert des deux côtés, un pour l'argent en banque, un pour l'argent en liquide.

Exemple :

date : références : entrées :

sorties : solde :

— un manifold pour vos courriers de trésorerie avec le siège. A chaque règlement, joignez l'explication de celui-ci. Le double que vous conserverez vous sera utile en cas de contestation (!);

— un cachet à l'adresse du comité pour endosser vos chèques et tamponner vos cartes d'adhésion;

— des fiches pour le fichier de vos adhérents et abonnés.

Dans la mesure du possible, réglez séparément MRAP, Droit et Liberté et Différences, car ce sont trois comptabilités différentes.

Sont imputés au MRAP : autocollants, affiches, badges, adhésions, dons, subventions, bons de soutien, expos, films.

Sont imputés à Droit et Liberté : abonnements et ventes de Droit et Liberté, livres édités par Droit et Liberté, cahiers Droit et Liberté.

Sont imputés à Différences : abonnements et ventes au numéro et matériel de promotion correspondant.

LES ADHESIONS, ABONNEMENTS, DONNS :

— faire le point et renvoyer la part du siège et la part concernant les frais de transport des membres du Bureau national au moins chaque mois (voir détail des ristournes sur document ci-joint);

— les cartes d'adhésion vous seront adressées à votre demande dès octobre pour l'année suivante avec les enveloppes imprimées des personnes de votre localité présentes

au fichier national. N'oubliez pas de mettre le cachet de votre comité local avec votre adresse sur la carte elle-même et sur le talon avant de la transmettre à vos adhérents ;

— toujours joindre aux règlements au siège le détail des sommes (sur manifold) et **impérativement** les talons des cartes d'adhésion dûment remplis avec nom, adresse (en majuscules SVP) et somme payée par l'adhérent. Si l'adhérent ne vous retourne pas le talon, remplissez-en un vous-même.

MATERIEL

— Réglez dès que vous le pouvez les factures du matériel pris au siège (et si possible à la commande). Nous devons payer nos fournisseurs. Ne jamais dépasser un an !

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUX COLLECTIVITES

Comme le siège national, les comités locaux peuvent faire des demandes de subvention aux municipalités et aux organismes régionaux.

— Quand faire la demande ? En août, pour l'année suivante. Demandez au siège l'imprimé type.

— Joindre un rapport d'activité simple du comité faisant état des actions menées pendant la période écoulée (informations, propagande, soutien, etc.).

— Faire la demande à toutes les communes environnantes et envoyer la liste au siège afin qu'il vous retourne la part vous revenant s'il reçoit l'argent directement.

N'oubliez pas que le siège travaille aussi pour vous. Reversez-lui sa part de subventions.

Des subventions sont systématiquement demandées chaque année par le National aux municipalités d'une certaine importance.

Vous pouvez également obtenir des subventions pour des actions ponctuelles.

CONSEIL AUX ANIMATEURS DE DEBATS :

Se faire régler au début de la séance.

Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris
Téléphone 806.88.00
C.C.P. 9239-81 Paris

Directeur de la publication : Albert Lévy
Secrétariat de rédaction : Véronique Mortaigne
N° de Commission paritaire : 61013
Imprimerie : IM.PO., Paris

DIFFERENCES

le magazine de l'amitié entre les peuples.

Au sommaire du numéro de mai

Namibie, connais pas

La dernière conférence de l'ONU sur le sud-ouest africain a montré combien ce pays souffrait de l'occupation sud-africaine.

Le courrier du cœur de Françoise Gaspard

Elle a confié à « Différences » les lettres d'injures qu'elle a reçues pendant la campagne électorale à Dreux.

Souvenir de Montbéliard

Une très belle expo au pays de Peugeot.

Les kangourous sont fatigués

Le mirage australien a tendance à pâlir.

Trop tard ?

On a rattrapé Barbie. Est-il encore temps de juger les criminels contre l'humanité ?

Jacques CHABAN DELMAS, Daniel COHN BENDIT, Joseph JACQUET, Pierre PARAF, Gilles PERRAULT.

L'Islam en salopette

Une enquête sur l'influence de la religion chez les musulmans de France.

Essai refusé à Albert Ferrasse

L'équipe de France de rugby n'ira pas en Afrique du Sud.

La vie en rose

Dis, monsieur, dessine-moi un homosexuel. etc...

DIFFERENCES

créé par le MRAP voici tout juste deux ans apporte chaque mois :

- des informations, reportages, interviews sur tous les aspects du racisme et de la lutte antiraciste ;
- une étude sur une région de France ;
- un dossier sur un pays, un groupe ethnique ou culturel ;
- des débats, des éléments de réflexion sur l'actualité et sur des problèmes de fond ;
- des rubriques « histoire », « sciences », « culture »... ;
- un point de vue de personnalités de tous les horizons ;
- un agenda de manifestations, spectacles, rencontres, expositions.

DIFFERENCES

vous fera participer à sa passionnante aventure : mieux connaître ces « différences » qui sont vivifiantes pour l'homme, et agir contre les préjugés.

DIFFERENCES

un instrument selon vos besoins,
un ami selon votre cœur.

Pour son anniversaire, **DIFFERENCES** offre aux lecteurs de « **Droit et Liberté** » un abonnement d'un an au tarif exceptionnel de 100 francs (au lieu de 150 francs).

Lecteur de Droit et Liberté, je m'abonne à Différences au tarif « Deuxième anniversaire » de 100 F pour un an.

Nom : Prénom :

Adresse :

(A découper et adresser avec un chèque à « Différences » - Service abonnements, 89, rue Oberkampf - 75011 Paris.)

Attention : offre valable jusqu'au 1^{er} juin 1983. Répondez vite !

Déroulement de l'Assemblée Générale

Samedi 4 juin

- 9 h 00 **Ouverture**
- 10 h 00 Rapport sur le thème : le MRAP, pour quoi ? La place, les objectifs, la stratégie du MRAP dans la France de 1983 (Albert Lévy).
- 10 h 30 Débat général sur ce thème.
- 12 h 30 Déjeuner.
- 14 h 30 Rapport sur le thème : le MRAP, comment ? Les structures, le fonctionnement, les moyens d'action du MRAP (Alain de Goer).
- 15 h 30 Carrefours sur les thèmes suivants :
- Moyens d'expression nationaux et locaux
 - Enracinement dans la cité et la région
 - Structures et relations internes
 - Finances nationales et locales
 - Formation.
- 19 h 00 Diner
- 20 h 30 Soirée culturelle.
Réunion des délégués des carrefours (2 pour chacun).

Dimanche 5 juin

- 9 h 00 Synthèse des carrefours. Débat général.
- 12 h 30 Déjeuner.
- 14 h 30 Modification des statuts.
Adoption du bilan financier et du budget.
Election du Bureau national.
- 16 h 30 Conclusions (François Grémy).

PARTICIPATION OU POUVOIR

(A retourner d'urgence au MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 Paris)

Je soussigné (nom en capitales)

Prénom Adresse

Membre du MRAP depuis

- Participera
- Ne participera pas et

Donne pouvoir à (nom et prénom)
membre du MRAP

Adresse

pour me représenter à l'Assemblée Générale des 4 et 5 juin 1983 et
disposer de ma voix dans les scrutins figurant à l'ordre du jour.

A, le

Porter la mention :
« Bon pour pouvoir »
et signer

N.B. : Peuvent participer ou se faire représenter à l'Assemblée Générale des 4 et 5 juin, les membres du MRAP ayant adhéré en 1983 avant le 31 mars, et ceux des années précédentes ayant renouvelé leur cotisation avant le 20 mai 1983.

Après l'assassinat d'Issam Sartauoi

Le MRAP exprime sa vive émotion et son inquiétude après l'assassinat de M. Issam Sartauoi, qui s'employait activement, au nom de l'OLP, à la recherche d'une paix juste et durable au Proche-Orient, en rapport notamment avec les forces israéliennes désireuses d'agir dans ce sens.

Tout doit être fait pour que ce crime ne soit pas le prétexte à de nouveaux déchaînements des passions extrémistes et bellicistes. Le MRAP appelle l'opinion publique française à agir en faveur d'une reconnaissance mutuelle des droits et des aspirations des peuples israélien et palestinien, seule voie possible vers une issue pacifique et humaine au conflit sanglant qui les oppose depuis si longtemps. ■

Le MRAP et le logement des immigrés

L'horrible incendie de la cité de transit de la rue des Côtes-d'Auty à Colombes ainsi que celui de l'immeuble de l'avenue Trudaine (Paris 9^e) et celui, récent du foyer SONACOTRA à Corbeil, posent à nouveau le problème fondamental de l'habitat des immigrés.

Le MRAP s'inquiète et s'indigne des conditions de logement défavorables dans lesquelles ils vivent trop souvent sous prétexte d'habitations provisoires. Dans ce domaine comme dans d'autres, ils sont victimes à la fois d'un double handicap social et ethnique : ils sont marginalisés et se voient privés d'une construction de qualité et de garanties suffisantes de sécurité auxquelles ils ont droit.

Au nom de la dignité de la personne humaine et de l'amitié entre les peuples, le MRAP demande de construire davantage de logements sociaux de qualité et de prévoir des structures d'accueil dans toutes les communes quelle que soit leur tendance politique. Pour cela, il souhaite que toutes les parties concernées — représentants de l'Etat, municipalités, organismes de construction et de gestion, associations de locataires et d'immigrés — se concertent pour mieux répondre aux besoins des intéressés.

C'est dans ce sens que le MRAP est intervenu auprès de M. le Ministre de l'Urbanisme et du Logement et de la Direction de la SONACOTRA.

Allez voir DJURDJURA

A l'Olympia

à Paris

du 16 au 22 mai